



**FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL  
LIGUE DE FOOTBALL DE LA WILAYA DE BLIDA**



**DIRECTION DE L'ORGANISATION DES COMPETITIONS**

Procès-verbal N°05: Séance du Lundi 21.10.2019

**MEMBRES PRESENTS :**

- **Mr RADJI MOHAMED.**
- **Mr. AÏSSA MEROUANE.**

**DESIGNATION**

- **DIVISION HONNEUR** : 3<sup>ème</sup> Journée. (Le 26.10.2019).
- **DIVISION PRE-HONNEUR** : 1<sup>ère</sup> Journée. (Le 26.10.2019).

**HOMOLOGATION**

- **2<sup>ème</sup> Journée Championnat  
« Honneur » - Seniors**

<b>U.S.O.M</b>	<b>02 - 01</b>	<b>W.M.B</b>
<b>J.S.A</b>	<b>00 - 03</b>	<b>G.S.B</b>
<b>M.C.O.Y</b>	<b>01 - 01</b>	<b>I.R.E.B</b>
<b>M.C.G.I</b>	<b>00 - 00</b>	<b>C.R.B.O.D</b>
<b>A.S.E.C</b>	<b>02 - 01</b>	<b>C.S.C</b>
<b>U.S.S</b>	<b>04 - 03</b>	<b>C.B.B.M</b>

**EXTRAITS : REGLEMENT DES CHAMPIONNATS DE FOOTBALL AMATEUR  
EDITION : 2019**

**Article 51 : Vestiaires**

1) Le club recevant doit mettre à la disposition des arbitres et de l'équipe visiteuse, des vestiaires conformes à la réglementation et convenables (avec porte-manteaux, table, chaises, bancs, douches avec eau chaude et froide, W.C, répondant aux règles d'hygiène).

2) Les équipes sont tenues de se présenter aux vestiaires une heure trente minutes (1h30mn) au plus tard avant le début de la rencontre.

Le non-respect de cette disposition entraîne une sanction financière d'un montant de :

- ✓ Cinq mille (5.000) dinars pour les clubs des divisions honneur et pré-honneur.

Le club recevant est responsable des biens personnels et des effets des officiels du match et de l'équipe visiteuse.

3) A l'exception des secrétaires des deux clubs, l'accès des vestiaires des arbitres est strictement interdit à toute personne étrangère quelle que soit sa fonction.

En cas d'infraction à cette disposition, l'arbitre et le commissaire du match sont tenus de demander le refoulement des personnes étrangères.

A défaut, la rencontre est annulée et l'équipe du club recevant est sanctionnée par:

- ✓ Match perdu par pénalité ;
- ✓ Une amende de : - Trente mille (30.000) dinars pour les divisions honneur et pré-honneur.